

# Combiner les apports de Sayad avec les cadres théoriques de Bourdieu et de Weber pour approcher les situations migratoires par une double contextualisation

Abdelhafid HAMMOUCHE <sup>(1)</sup>

## Penser la migration par la ville, le quotidien et le sentiment d'appartenance

S'inscrivant dans le cadre théorique élaboré par Pierre Bourdieu, les travaux de Sayad (1933-1998) sur la migration algérienne en France – depuis 1963 où il s'installe dans ce pays – questionnent la mise à l'épreuve des dispositions durables que génère la situation migratoire. La forte prise en compte de la socialisation du migrant, et encore plus la contextualisation des perspectives qu'il se donne pour participer à la perpétuation de l'ordre lignager et villageois ou, au contraire, pour se détacher d'une condition paysanne, constitue un prolongement des travaux qu'ils ont réalisés tous les deux en Algérie à la fin des années 1950. Par ses articles, Sayad montre combien la situation migratoire provoque ce que l'on peut appeler un habitus décalé et participe de la sorte à une sociologie générale. Cependant, ses travaux constituent également une contribution à une sociologie de la ville en train de se faire, notamment lorsqu'il interroge l'environnement des familles immigrées comme par exemple dans « Les enfants illégitimes »<sup>1</sup>. Sous cet angle, ses apports gagnent à être mis en relation avec l'approche de Weber lorsque celui-ci analyse la ville en tant qu'espace de fraternisation notamment dans son ouvrage *La ville*<sup>2</sup> et en tant que lieu de communalisation<sup>3</sup>. Par ces deux concepts, Weber interroge l'établissement des liens au fondement de l'urbanité (fraternisation) et la construction des sentiments d'appartenance (communalisation). La prise en compte des processus de fraternisation et de communalisation de Weber, des relations pratiques de Bourdieu, et d'émigration – immigration de Sayad, comme nous l'avons fait pour mettre en question les recompositions culturelles inhérentes à la situation

---

<sup>(1)</sup> Université de Lille 1-Clersé-CNRS, 59655, Lille, France.

<sup>1</sup> Sayad, A., « Les enfants illégitimes », *ARSS*, n° 25, janvier 1979, p. 61-82 (1ère partie), et n° 26-27, mars-avril 1979, p. 117-132 (2ème partie).

<sup>2</sup> Weber, M. (1982), *La ville*, traduit de l'allemand par Fritsch P., Paris, Aubier.

<sup>3</sup> Weber, M. (1971), *Economie et société*, Plon, Paris.

migratoire<sup>4</sup>, éclaire les différents registres participant de la redéfinition des liens. La sociologie opérée ainsi se fonde par une double contextualisation pour combiner deux volets liés, celui de la ville et du village, celui du proche et du lointain, celui du quotidien (parenté pratique) et celui de l'officiel (parenté affichée).

### **Approcher les situations migratoires par les stratégies matrimoniales**

Comment en effet penser les adaptations, les « gestions » d'héritage culturel lorsque la reproduction de la configuration sociale connue par les primo-migrants est impossible en pareille situation, et que le maintien du lien familial, mais aussi l'aspiration à participer à la vie de la cité, notamment des enfants d'immigrés, imposent des recompositions culturelles qui, à défaut de reproduire la culture parentale, en établissent un prolongement ? A partir de quels outils conceptuels analyser ces situations urbaines, le processus d'individuation et les recompositions qui les caractérisent ? Le croisement des trois concepts – « communalisation » (Max Weber), « relations pratiques » (Pierre Bourdieu), « émigration-immigration » (Abdelmalek Sayad) – permet de comprendre l'inscription des individus dans leur relation à une communauté qui se délie ou au contraire qui s'instaure, et d'analyser les réajustements ainsi occasionnés. Cette combinaison caractérise une approche sociologique, non d'une communauté ou d'un lien communautaire, mais de la construction d'un espace commun résultant d'une inter-activation des dispositions acquises antérieurement et mises à l'épreuve dans cette situation particulière qu'est la situation migratoire. Celle-ci induit une relation à deux espaces sociaux de référence (ici : lieu de vie, là bas : lieu d'origine), conditionnée par les perspectives alternatives d'installation ou de retour. C'est une approche où le quotidien est le fruit de l'implication des individus dans le rapport qu'ils entretiennent avec leur environnement. Il résulte de ces processus ordinaires un espace pratique d'affirmation et de confirmation, d'ajustement ou de rupture des manières de faire (au sens large). L'espace pratique est ainsi un ensemble de relations impliquant les participants de l'enceinte familiale et ceux du voisinage et/ou ceux de réseaux de sociabilité plus dispersés mais avec des rapports réguliers. Le quotidien, par l'activité des individus, est tenu pour déterminant dans les fondements de l'espace social. Mais il n'est nullement question de réduire l'analyse à l'immédiateté et à un agir sans histoire. L'arrière-plan, celui des habitus, celui des normes et des institutions, au contraire, est tout entier

---

<sup>4</sup> Hammouche, A. (2007), *Les recompositions culturelles. Sociologie des dynamiques sociales en situation migratoire*, Strasbourg, PUS.

inclus dans l'analyse de cette activité continue. Celle-ci est comprise comme résultante d'une socialisation et, à ce titre, participe d'une activation et d'une légitimation de ce qui fut appris et repris dans le sens d'une perpétuation des pratiques ou, au contraire, en ce qu'elle fait advenir un ajustement ou une rupture.

C'est sur la base de nos travaux portant sur les stratégies matrimoniales en situation migratoire que nous discuterons la construction de cette démarche sociologique pour souligner la fécondité d'une articulation des trois auteurs cités plus haut et les apports d'une telle combinaison pour questionner les transitions que connaissent les migrants et leurs enfants. Dans nos recherches, les stratégies étaient mises en question en considérant les mariages sur une période allant de 1960 à 1990 dans une ville française (Saint-Etienne) avec une attention particulière à un de ses quartiers où vivaient de nombreuses familles algériennes. Elles étaient approchées en tenant compte des liens maintenus ou pas avec la région d'origine, des modalités du choix du conjoint et de leur vie sociale, notamment des rapports avec leur environnement immédiat. L'étude de 1129 actes de mariage ainsi que l'analyse des choix matrimoniaux de plusieurs familles ont permis de caractériser différentes phases de communalisation, entre celle (la communauté-mosaïque) qui se traduit par un investissement fonctionnel en France combiné à un ancrage symbolique dans le village d'origine, et celle (la communauté-intermédiaire) qui voit les primo-migrants se sédentariser relativement tout en maintenant un lien actif avec le pays, alors que leurs enfants s'affirment pour le plus grand nombre par la volonté de s'ancrer en France. Au fil des années de la période étudiée, le nombre de mariage où les parents sont prépondérants dans la détermination du choix du conjoint diminue, et celui qui repose sur des choix individuels augmente<sup>5</sup>, alors que l'environnement urbain connaît un sensible changement. Entre le quartier-usine des années 1960-1970 où les migrants et leurs familles vivaient à proximité de l'entreprise qui employait au moins les pères, en voisinant avec diverses populations mais aussi avec de nombreuses familles originaires de la même région qu'eux, et la Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) nommée plus souvent « banlieue » avec un plus grand nombre d'habitants dont une forte proportion qui subit des conditions économiques dégradées, la sociabilité et notamment la relation de voisinage ne tiennent plus les mêmes fonctions. Le quartier étudié, Le Marais à Saint-Etienne, a connu ce processus. Il a perdu la plus grosse partie de ses habitants à partir des

---

<sup>5</sup> Voir pour la méthode et pour les enseignements de cette recherche mon livre, 1994, *Mariages et immigration - La famille algérienne en France*, Lyon, PUL.

années 1970 – la dernière cité a été détruite en 1982 – au profit de la ZUP de Montreynaud qui le prolonge spatialement<sup>6</sup>. Déterminantes dans le premier cas pour préserver un ancrage à distance par des rapports quasi-constants avec d'autres familles habitantes du quartier et originaires de mêmes régions en Algérie, elles conditionnent encore la vie sociale dans le second cas mais deviennent, sinon une formalité de courtoisie, du moins secondes par rapport à l'engagement social de chacun. L'ordre dans lequel s'est forgée la matrice théorique pour saisir ces situations n'est pas sans conséquence sur la structuration du raisonnement. Pour interroger une phase de transition au cours de laquelle le lien entre les individus se définit encore en termes communautaires alors qu'une relation sociétale tend déjà à s'établir, il importe de prendre en considération le *sens* que les individus donnent aux situations et aux actions. Ainsi la référence à Max Weber s'impose-t-elle comme premier élément de ce cadre théorique.

### **Penser avec Max Weber la communauté comme un processus toujours inachevé**

Avec l'auteur d'*Economie et Société*, c'est d'abord le « groupe » au sens le plus large, en tant qu'être ensemble, en tant que communauté historiquement située, en tant que totalité résultant du partage des pratiques et des représentations, qui est conceptualisé sous l'angle de

---

<sup>6</sup> Ce quartier de Montreynaud, situé au Nord-Est de la ville, à six kilomètres du centre-ville, fait partie des quatre quartiers du Grand projet de ville (GPV) de St-Étienne. Cette ville a connu une décroissance démographique entre 1990 et 1999, qui a eu pour conséquence une vacance du parc immobilier, notamment le parc locatif social dans les quartiers souffrant d'une mauvaise image. Le quartier, depuis janvier 1999, se compose de 700 logements en copropriété, 700 maisons individuelles et 2 390 logements HLM gérés par 7 bailleurs sociaux. Ce parc social représente plus de 15 % de l'ensemble des logements locatifs sociaux de la ville. Depuis 1994, 1 300 logements ont été réhabilités. Malgré ces investissements, la vacance de logements s'est développée et touchait en 2001 plus de 600 logements, représentant environ 25 % du parc locatif du quartier. Cf., ACT Consultants, 2005, Financements européens et politique de la ville. Le quartier qui comptait quelques 13 000 habitants en 1990 et un peu moins de 10 000 en 1999, date de la fin des années 1960 et du début des années 1970. Il s'agit d'un quartier d'habitat social qui fait « suite », si l'on peut dire, au quartier plus ancien, le Marais, dont l'histoire était étroitement liée à celle de Creusot-Loire, entreprise sidérurgique. Le quartier de Montreynaud connaît, comme bon nombre de quartier d'habitat social, un taux de chômage élevé (22 % par rapport aux 14 % sur l'ensemble de la ville) et une forte présence de jeunes. Les moins de 25 ans représentent près de la moitié des habitants du quartier (entre 41 % et 53 % selon les différents secteurs). 2 299 familles perçoivent les allocations familiales (40 000 sur l'ensemble de la ville) et 418 personnes bénéficient du RMI (4 412 pour tout St-Étienne). D'après le dernier recensement, Montreynaud aurait perdu 3 200 habitants par rapport à 1989 (sur les 2 390 logements sociaux que compte le site, 692 sont vacants). Cf., Hammouche A. et Micoud A., 2002, « Les êtres selon l'industrie et selon la génération : les nouveaux cadres de l'action sociale dans une zone franche à St-Étienne », Préfecture de la Loire et Ville de St-Étienne, CRESAL.

l'instauration du « commun » propre à faire tenir ensemble une « communauté » toujours en perspective. Avec la « communalisation », on prend en compte ce processus de construction d'un « tout », toujours inachevé, et du sentiment d'appartenance qui se tisse entre ses membres. C'est, en effet, tout le processus de renégociation du lien qui se trouve mis en question et l'inscription relationnelle vaut comme indicateur de la « fraternisation », au sens où Max Weber en parle à propos de la ville antique et médiévale, en tant « qu'association fraternelle ». Par ce prisme, la ville se donne en train de se faire, entre inconnus, entre étrangers ou en suivant cet auteur, là où il n'y a que des étrangers, c'est-à-dire pas seulement des migrants mais tous les citoyens pris sous l'angle d'une altérité plus ou moins tue. La fraternisation au sens de Max Weber, processus d'établissement d'un lien par un « socle » commun, par un « alphabet » partagé, invite à s'interroger autant sur les déliaisons partiellement contenues que sur les nouvelles relations. Car la ville, depuis ses « débuts », est située bien plus souvent en opposition qu'en complémentarité avec son environnement naturel, et notamment avec la « campagne », qui, dans les discours, représente le « pays profond », celui de « l'enracinement », alors que l'urbain s'entend comme un espace de « mobilité ». Il la resitue en Occident dans un rapport de déliaison, et, pour le paraphraser, une ville se fait lorsque plusieurs villages se défont. Son espace est évolutif et mosaïque : tout en mouvement, tout en mobilité, et structurellement lié aux migrations. Il est vrai que la ville, et encore plus dans un contexte d'urbanisation rapide comme on l'a connu ces dernières décennies, tend à rendre les appartenances primaires plus aisément négociables. Mais pour se « délier » et se relier, encore faut-il qu'il y ait un espace de médiation, un cadre social, qui permette ce processus de fraternisation. Ce n'est plus, comme on l'a vu à différentes périodes historiques, la nécessité du commerce qui conditionne ce « rapprochement » (« fraternisation ») ou la guerre, et le besoin de conquérir et/ou de se défendre, qui constituent le ciment du lien entre citoyens. C'est bien davantage par le travail salarié, et le cadre de sociabilité qui lui est inhérent, que s'opère la reliaison et c'est sous cet angle – celui des processus de socialisation des rapports et ce qu'ils doivent au cadre socio-économique – qu'on gagne à étudier les relations qui font la ville. Il est vain, et peu éclairant, de supposer une distinction nette entre « communauté » et « société ». Pour les situations migratoires en question, le lien communautaire est évoqué pour dire la relation avec les parents, amis et voisins qui sont restés au village d'origine mais aussi avec les migrants provenant des mêmes lieux qui habitent dans le quartier-usine. Avec ce dernier, la relation déterminante à l'entreprise est telle qu'on peut encore penser la situation sous cet angle de la

communalisation. Pourtant, l'espace urbain, même avec de fortes limites pour la mobilité, constitue déjà une ouverture susceptible de permettre une relation sociétale. La posture adoptée par les migrants participe d'une certaine manière au processus d'urbanisation. Elle se traduit dans la délimitation de l'espace social auquel ils participent objectivement, mais aussi subjectivement. Ils peuvent ainsi, dans un premier temps, se cantonner à l'espace qui leur est réservé, le quartier devenant alors enclave ethnique. Cette « réserve » ne manque pas de conforter les découpages spatiaux réels et/ou dans les représentations de la ville entre ceux du « dedans » et ceux du « dehors ». Le quartier est vécu par ceux qui l'habitent, ni comme espace communautaire (identique à la communauté villageoise), ni comme un espace sociétal. Aussi est-il plus judicieux de le saisir comme un espace de relations où se développe une dynamique de communalisation<sup>7</sup>. Ce processus ne se limite d'ailleurs pas aux seuls migrants, les premiers concernés parce qu'il s'agit de fonder du « commun » au départ entre eux. Car ultérieurement, par le maintien de la ségrégation ou son dépassement, ils contribuent ou pas à l'instauration de liens et de langages communs à l'ensemble de la ville et donc à une autre urbanité. La définition du « commun » peut en effet se limiter aux semblables de conditions, les immigrés, ou engager plus globalement la société française avec, d'abord d'autres rapports entre ceux du « dedans » et ceux du « dehors », puis l'effacement de ce découpage. Ce qui prime et justifie la référence à la communalisation est le sentiment d'appartenance commune et le poids pris par la référence collective – en l'occurrence l'entreprise bien plus que le village au fil du temps. La ZUP-banlieue se caractérise, à l'inverse, par une tendance à la primauté de l'individu mais aussi par un déficit de références partagées par ceux qui y habitent. Cependant, la conjoncture socio-économique depuis les années 1980-1990, avec les difficultés liées à l'emploi et aux changements que connaît la famille en général, complique ou empêche l'achèvement des processus d'individuation<sup>8</sup>. Il serait sans doute plus judicieux de parler de sociation

---

<sup>7</sup>« Nous appelons « communalisation » une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde – dans le cas particulier, en moyenne, ou dans le type pur – sur le sentiment *subjectif* (traditionnel ou affectif) des participants d'*appartenir à une même communauté*.

Nous appelons « sociation » une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde sur un *compromis* d'intérêts motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une *coordination* d'intérêts motivée de la même manière... », Weber, M. (1971), *opus cité*, p. 41.

<sup>8</sup> Cf. sur les conditions socio-économiques que connaissent les populations ouvrières les travaux de Stéphane Beaud et Michel Pialoux, notamment Beaud S. et Pialoux M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière*, Fayard ainsi que mon ouvrage, 2012, *Politique de la ville et autorité d'intervention. Contribution à la sociologie des dispositifs d'action publique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

pour prendre en compte cette tendance à la primauté de l'individu dans la vie sociale, mais il conviendrait de ne pas ignorer que les ressources et les conditions de cette individuation ne sont pas réunies. La prise en compte de cette « impasse » justifie qu'on puisse encore évoquer le processus de communalisation. Car on peut penser que c'est seulement lorsque les fondations d'un espace commun sont établies que le détachement relatif prend sens. Il faut d'abord un sentiment d'appartenance à un espace intermédiaire (le quartier, le village...) avant de se fondre dans un ensemble plus large (la société) avec la construction sociale d'une autonomie individuelle. Cette manière d'entendre le processus de communalisation peut paraître à certains égards peu convenue. Il est vrai que les usages de la pensée de Weber sont multiples comme le rappelle Elke Winter<sup>9</sup>. En ce qui nous concerne, c'est l'articulation de quelques concepts contenus dans *Economie et Société* (notamment ceux de communalisation et sociation) et de l'analyse de l'urbanité telle qu'elle apparaît dans *La ville*<sup>10</sup> (avec la fraternisation) qui en structure l'appropriation. Mais cette saisie fragmentaire ne suffit pas à expliquer l'usage que nous en faisons. Les « contorsions » que nous faisons subir à certains concepts, et particulièrement à celui de « communalisation », doivent beaucoup à la lecture d'autres parties de son œuvre où il est question de « communauté », et à l'intermédiation, si l'on peut parler de la sorte, de Pierre Bourdieu.

### **Penser un habitus décalé par la mise à l'épreuve des dispositions durables avec Bourdieu**

Avec Bourdieu, les échanges au quotidien en tant que processus d'affirmation, de confirmation ou d'infirmité de ce qui structure cette communauté, fournissent les éléments à appréhender pour caractériser cet ensemble. Il ne s'agit donc pas de se contenter d'une approche subjectiviste, ni d'une approche objectiviste mais d'un mode de connaissance praxéologique<sup>11</sup>. Dans notre analyse des situations migratoires, les « relations pratiques » occupent, d'un point de vue épistémologique et méthodologique, une position centrale. Ce concept de Pierre Bourdieu permet d'esquisser un espace de relations à partir duquel se comprennent les liens au quotidien, mais aussi la fabrication des alliances comme on le voit avec le mariage. Dans *Le Sens pratique* l'auteur indique, en effet : « Pour échapper au relativisme sans tomber

---

<sup>9</sup> Winter, E. (2004), *Max Weber et les relations ethniques*, Préface de Fritsch P., St. Nicolas, Presses de l'Université Laval, p. 6.

<sup>10</sup> Weber, M. (1971), *opus cité*, et 1982, *opus cité*.

<sup>11</sup> Bourdieu, P. (2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, p. 234-235.

dans le réalisme, on peut donc poser que les constantes du champ des partenaires à la fois utilisables en fait, parce que spatialement proches, et utiles, parce que socialement influents, font que chaque groupe d'agents tend à maintenir à l'existence par un travail continu d'entretien un réseau privilégié de relations pratiques qui comprend non seulement l'ensemble des relations généalogiques maintenues en état de marche, appelées ici parenté pratique, mais aussi l'ensemble des relations non généalogiques qui peuvent être mobilisées pour les besoins ordinaires de l'existence appelées ici relations pratiques. La négociation et la célébration du mariage fournissent une bonne occasion d'observer tout ce qui sépare, dans la pratique, la parenté officielle, une et immuable, définie une fois pour toutes par les normes protocolaires de la généalogie, et la parenté pratique, dont les frontières et les définitions sont aussi nombreuses et variées que les utilisateurs et les occasions de l'utiliser. C'est la parenté pratique qui fait les mariages ; c'est la parenté officielle qui les célèbre »<sup>12</sup>. Cette dimension processuelle ne se limite pas à l'empreinte que ces mobilisations ordinaires laissent sur la sociabilité, et se vérifie aussi dans les formes de la famille et de la parenté que les usages continus ou discontinus contribuent à définir<sup>13</sup>. Il est des situations qui ne se prêtent guère de prime abord à une perpétuation des manières de faire et de vivre (ce qui nécessite une vigilance épistémologique redoublée pour ne pas « sombrer » dans un néo-évolutionnisme). Ainsi est-elle difficilement pensable en situation coloniale ou en situation migratoire. Au contraire le développement des transformations s'amorce dans des situations où le groupe est éprouvé dans sa cohésion. Les rapports de génération peuvent également participer de l'ébranlement des rapports de parenté. Ce sont alors des conflits qui « opposent, non point des classes d'âge séparées par des propriétés de nature, mais des habitus produits selon des modes de génération différents, c'est-à-dire par des conditions d'existence qui, en imposant des définitions différentes de l'impossible, du possible et du probable, donnent à éprouver aux uns comme naturelles ou raisonnables des pratiques ou des aspirations que les autres ressentent comme impensables ou scandaleuses, et inversement »<sup>14</sup>. Mais ces transformations, et le changement qu'elles entraînent, s'opèrent au sein de structures qui tendent à perdurer. Il importe donc de prendre en compte les primes socialisations et leurs traductions sous forme d'institutions naturalisées pour mieux saisir ces changements sans ignorer

---

<sup>12</sup> Bourdieu, P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Minit, p. 281-282.

<sup>13</sup> Hammouche, A. (2003), « Cohésion et parenté à partir de la sociologie de la famille chez Pierre Bourdieu », *Awal Cahier d'études berbères*, 27-28, p. 153-168.

<sup>14</sup> Bourdieu, P. (1980), *Le sens pratique*, opus cité, p. 104n.



les résistances au sens de la psychanalyse. S'agissant de l'émigration algérienne, il faut noter que déjà dans la communauté villageoise deux facteurs, celui de la colonisation comme contexte politique et celui des rapports de générations qui, selon la conjoncture, s'expriment et perturbent plus ou moins les rapports de parenté, ont contribué à l'ébranlement de la cohésion de la parenté. La situation migratoire est aussi une situation d'ébranlement. Car même si les migrants prolongent d'abord au sens quasi spatial leur communauté, les retours multiformes qu'ils accomplissent ensuite alimentent la cohésion du groupe ou, au contraire, ses mutations. Les rapports de génération – entre primo-migrants et leurs enfants – participent également de ce processus et contiennent plus ou moins les germes de malentendus à venir selon les convergences ou les divergences de socialisation. Ce sont alors des situations marquées par l'opposition entre deux logiques de dispositions incorporées – Pierre Bourdieu parle d'*habitus* déchiré ou même d'*habitus* schizophrène. La décontextualisation qui caractérise une situation migratoire est plus ou moins limitée dans ses effets selon divers paramètres de la conjoncture migratoire. Il y a, en particulier lorsque les hommes font venir épouse et enfants, la dynamique propre au « regroupement » que constitue la présence plus ou moins forte des familles immigrées dans un même quartier. Cette dynamique – un des paramètres de la conjoncture migratoire – résulte de processus complexes où se combinent logique urbaine, état des rapports d'altérité et mode d'implantation des migrants (qui s'installent là où « ils peuvent » et en cherchant des appuis lignagers et/ou de famille provenant de même région qu'eux). La suite, l'éventuel recyclage ou l'abandon de fait des relations pratiques, antérieures à l'émigration, et la possible instauration de nouvelles au sein du regroupement deviennent dès lors des indicateurs, d'une part, des renégociations des liens communautaires et, d'autre part, des stratégies matrimoniales. Les « nouvelles » relations pratiques, celles qui impliquent les migrants d'un même quartier, se modifient au fil du temps et, pour le dire vite, ne se limitent plus aux seules familles originaires de la même région. C'est sans doute cet intérêt pour l'inscription relationnelle dans un quartier, sans ignorer le jeu de déliaison-reliaison avec le village, qui donne tout son sens aux « relations pratiques ». En effet, interroger la situation migratoire à partir d'elles et donc par la constance entretenue par les membres du voisinage, permet de mettre en évidence l'interaction au service de la perpétuation de la logique communautaire, mais aussi la relative fragilité de cette permanence. C'est dire à la fois la force ou la prégnance de ce processus de perpétuation et la possible déstabilisation induite par tout changement au sein d'une des familles du collectif qui participe de ces relations

pratiques. Cela permet de situer la « stabilité » comme l'« instabilité » dans une conjoncture qui est celle de la situation migratoire et qui résulte d'une action volontaire – ce qui ne veut pas nécessairement dire consciente. Mais il y a parmi les paramètres de la situation migratoire, en premier lieu les dispositions au départ telles que les invoque Sayad quand il distingue des « âges » pour différencier notamment ceux qui partent sans se détacher, c'est-à-dire au service de ceux qui restent et aidant ainsi à la perpétuation du groupe, et ceux qui, en émigrant, tentent de se dégager d'une condition paysanne et qui participent de la remise en cause des fondements sociaux du groupe.

### **Concevoir une double contextualisation à partir de Sayad**

Avec Sayad, l'analyse de l'ici s'enrichit d'une prise en compte de là bas pour définir la migration par la dynamique du lien aux deux espaces de référence du migrant. C'est cette constante articulation de la société d'origine et de la société d'accueil pour saisir la situation migratoire qui a constitué une de ses exigences épistémologiques forte<sup>15</sup>. Pour lui, il n'y a pas d'émigration sans immigration, comme il ne saurait être question d'arrivée, au sens d'implantation, et d'immigration, sans qu'il ne soit question de départ et d'émigration. Il convient de tenir en permanence ces différents espaces dans l'analyse. C'est ainsi que s'intéresser à la situation migratoire, lorsqu'elle se perpétue durant des années, nécessite de prendre en considération les rapports à la communauté d'origine et ses transformations. L'intérêt de ce lien incessamment rappelé entre émigration et immigration est de permettre une approche où se combinent la prise en compte de la socialisation, donc l'acquisition de dispositions durables, et celle de leur mise à l'épreuve par la migration. C'est là une manière de « tenir » tout à la fois le contexte de la socialisation primaire du migrant, la conjoncture qui rend raison de son départ et la structuration de la société d'accueil. Sans jamais réduire le migrant à une simple résultante de cette combinaison, Sayad montre ainsi les conditions sociales d'une mobilité et en dessine les perspectives. Un des points d'enchevêtrement qu'il dénoue par cette approche est celui des frontières, des limites, des démarcations. Cette question des frontières se retrouve dans les perceptions de l'immigré qu'on a tendance à faire naître au moment où il pose le pied sur le sol français, ce qui

---

<sup>15</sup> Sayad A. (1977), « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 15, p. 59-80.

1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck Wesmael.

1999, « Immigration et « pensées d'Etat » », *Actes de la recherche en sciences sociales* n 129, p. 5-14.

1999, *La double absence*, Paris, Seuil.

structure la perception du migrant et les discours à son propos. On comprend alors que cette perception se façonne à partir d'une succession et d'un assemblage de dysfonctionnements (l'usage de la langue, la tenue vestimentaire...). Ne pas tenir compte de cette perception et de sa structuration, ne pas travailler à partir de celle-ci et ne pas la déconstruire revient à reprendre à son compte un certain nombre de représentations. L'émigration donc ne saurait se saisir indépendamment de l'immigration et inversement. Ne prendre en considération qu'une seule face, c'est reprendre une vision structurée à partir des seules logiques qui prévalent le plus souvent dans les pays d'immigration ; c'est conforter une frontière fictive et une problématisation orientée vers les intérêts du pays d'accueil, ce qui est souvent le cas dans les recherches, y compris dans celles qui sont faites à partir de pays de l'émigration. On retrouve également trace de ces découpages dans des analyses économiques. La vision qui se dégage de ces dernières est basée principalement sur les « besoins » des seuls pays d'immigration et les phénomènes migratoires sont saisis en termes de flux. La déconstruction des cadres générant ces couplages oblige à combiner les espaces sociaux « d'accueil » et « d'origine » pour mettre en relief ce qui structure l'émigration avant même de questionner l'immigration. Là encore, le sociologue souligne d'abord la construction du problème. Cela revient bien sûr à montrer l'arbitraire dans les découpages et contribue d'une certaine manière à restituer les possibles écartés. La déconstruction relative à ces « frontières » ouvre alors de nouveaux angles d'approche pour traiter l'errance, l'exil, le mouvement comme un phénomène où se conjuguent pour le migrant des ancrages différenciés dans ses espaces sociaux de référence. Bref, il s'agit d'une sociologie où la déconstruction dévoile les processus relatifs à l'instauration et à la légitimation des frontières, celles qui sont érigées, on vient de le dire, entre émigration et immigration, ainsi que celles qui distinguent national et étranger. Car ce sont ces lignes-frontières qui, dans les discours et dans les problématizations, naturalisent des distances, des différences. Autrement dit, c'est une sociologie générale qui tend à rendre lisible, « visible », la construction du social, la fabrication et l'empreinte du social dans les phénomènes étudiés. C'est sans doute avec la catégorie de l'étranger, découlant et se nourrissant de celle du national, que la force de cette empreinte est la plus marquante et la plus caractéristique. L'étranger ne saurait exister sans le national et inversement, et pour penser ces situations migratoires, ces situations d'altérité, c'est d'abord un effort de rupture qui est exigé pour analyser les phénomènes en tension et en relation. Cet effort de rupture épistémologique revient à souligner le processus de construction de l'Etat, en tant qu'idée et en tant que forme de pouvoir socialement

et historiquement déterminé, en tant qu'institution qui fabrique le national et qui pour ce faire a besoin de construire l'étranger. C'est ainsi que l'institution de l'Etat s'accompagne d'un ensemble de découpages entre ceux du « dedans » et ceux « d'ailleurs ». Cette question de l'Etat est donc centrale et son occultation, c'est-à-dire réfléchir à l'étranger sans réfléchir à la construction de l'Etat, équivaut à reprendre à son compte un certain nombre de catégories et de représentations qui justement en découlent. Car l'imposition de la figure de l'étranger va de pair avec l'imposition de l'Etat et de ses appareils administratifs. Cette vigilance épistémologique oblige à prendre en considération la structuration des catégories de l'analyse, à y voir des empreintes « d'Etat » dont est porteur l'analyste socialisé à partir des institutions qui, comme l'école par exemple, supportent l'Etat et lui sont rattachées.

Outre cette analyse de l'institution, Abdelmalek Sayad questionne constamment les processus d'individuation. Il souligne sur ce point l'exemplarité de l'émigration-immigration algérienne, laquelle constitue une mise à l'épreuve de la cohésion communautaire ou lignagère avec le risque de l'individualisation. Il tient compte sans cesse de la part du singulier et ce qu'il doit au collectif dans lequel cette part s'inscrit. Les longs entretiens et les longues citations permettent de saisir les dispositions singularisées et les conjonctures, de les donner à entendre. Mais quelle que soit la conjoncture de référence, la saisie de ces processus relève de ce que Pierre Bourdieu nomme un mode de pensée relationnel : elle implique en effet la considération de ce qui apparaît ici mais aussi de ce qui se joue en partie par ailleurs et précisément dans une société historiquement liée notamment par les migrations<sup>16</sup>. Dans cette attention au processus d'individuation, Sayad a accordé toute l'importance qui convient au temps et aux « générations » au sens de filiation et, plus largement, au sens de ce qui est généré. Rien n'est déconnecté : au contraire, tout est resitué dans un espace de relations qui s'apprécie synchroniquement et diachroniquement. C'est une manière de lier les choses et de s'intéresser aux processus dans leur émergence comme dans leur prolongement, de repérer les enchaînements, sans ignorer ce qui fait rupture. C'est sans doute avec son article sur « les trois âges » que Sayad offre la lecture théorique la plus rigoureuse du couplage communauté-singularité. Dans ce dernier, il caractérise le premier âge comme une conjoncture telle que l'éloignement d'un des membres de la famille étendue ne vaut nullement détachement, mais au contraire participe totalement de la perpétuation de la logique groupale. Le second

---

<sup>16</sup> Bourdieu, P. (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.

âge est au contraire celui d'une conjoncture qui favorise au moins une « dépaysonnement », sans véritablement constituer une rupture avec la logique groupale, alors que le troisième est plus nettement marqué par l'individuation. Il périodise ainsi les différentes vagues de l'émigration algérienne, mais chaque fois pour mieux dire les dispositions du migrant et son rapport à la communauté villageoise. Ces « âges » lui permettent de conceptualiser, mieux que des vagues d'émigration, les dispositions acquises par des migrants socialisés dans une même configuration communautaire, celle où ils ont vécu, et un même contexte socio-historique. On distingue autrement alors ceux du premier âge, migrants d'avant la seconde guerre mondiale – paysans qui à un moment donné furent amenés à partir « au service » de la communauté, et qui ne s'affranchissant nullement de la famille étendue, ne partirent du village que désignés par les hommes, le père et l'aîné le plus souvent, pour la servir à distance et lui permettre par leur contribution économique de se perpétuer. Il y eut ceux du deuxième âge qui, après 1945, s'inscrivaient également dans un espace social où la famille étendue et la communauté villageoise prévalaient mais où les effets de la colonisation, notamment par le biais de la monétarisation et de ses retombées en terme de « mesure », ébranlèrent l'indivision, clef de voûte de la parenté. Il arrive que certains migrants de cette période, contrairement à ceux de la précédente, aient tendance à se mesurer en fonction de leur contribution monétaire à la communauté et à revendiquer plus ou moins explicitement un pouvoir qui en tienne compte. La guerre intervint bien sûr et, plus largement, la situation rattachée au deuxième âge est différente, sans doute plus dégradée – les effets de la colonisation se révélant plus manifestement –, et les paysans candidats à l'émigration l'étaient surtout pour se détacher d'une condition. Ces âges constituent une typologie et illustrent cette manière, évoquée plus haut, de repérer les enchaînements sans ignorer ce qui fait rupture. Cet enchevêtrement de ce qui fait continuité et de ce qui rompt marque bien ce souci du processus. Sayad soulignait ainsi que d'une certaine manière le processus de déliaison n'est pas total et que le processus de liaison qui s'enclenche dans le pays d'immigration ne se développe pas en totale déconnexion du pays d'origine. C'est une situation complexe à saisir et à analyser, puis à considérer dans ses évolutions dans le temps.

La distinction entre le public et le domestique ou, pour le dire autrement, l'espace public et l'espace privé, se trouve également mise à mal dans cette approche, comme on le voit notamment dans « Les enfants illégitimes ». Dans cet article, Abdelmalek Sayad fait longuement parler une jeune fille, Zahoua et, ce faisant, donne à voir un paysage

complexe, mouvant dans le temps, avec des lignes de démarcation qui mettent en question tous les clivages et les frontières présupposées (par exemple « première » et « deuxième génération », qui ne permettent guère de penser la situation). Ces lignes de tension, ces lignes de démarcation se sont déplacées dans le temps à l'intérieur de la fratrie, mais aussi à l'intérieur du couple parental et traduisent les alliances et les oppositions, par exemple à l'occasion du mariage des enfants. La tonalité et l'empreinte relatives à la « différence » sont données par l'entrée en matière que constitue le séjour en Algérie de la famille. L'auteur fait parler ainsi la jeune fille pour dire une altérité qui se vérifie dans le pays d'origine, ce qui permet d'entrevoir « l'étrangeté » dont les migrants et leurs enfants sont dotés à des degrés divers par le regard de ceux qui sont supposés être les « leurs ». Cette tension se retrouve à certains égards aussi avec l'environnement social. Dans cette relation à l'environnement, les enfants de la famille n'entretiennent pas les mêmes rapports avec la communauté « d'origine » ou environnante. L'espace domestique ne s'affranchit guère du « dehors », traversé des lignes de démarcation des uns et des autres et des rapports complexes qui se nouent pour les uns et les autres avec les migrants du voisinage. Ces rapports – là encore d'alliance et d'opposition – se comprennent au vu des conditions sociales que connaît la famille : les aînés ont vécu et ont été socialisés dans une certaine conjoncture, les cadets en connaissent une autre. Il y a du « flottement » et des tensions caractéristiques de toute l'étrangeté qui s'infiltré dans cet espace de familiarité. Ce rapport entre étrangeté

et familiarité indique le paradoxe et toute la prégnance du silence et de la proximité entre le père et la fille (la narratrice). C'est dire la « densité » qui se trouve dans cette distance et qui est au principe des relations familiales, une distance qui vaut étrangeté, qui s'installe entre parents et enfants, au sein même du couple parental, au sein même de la fratrie. Le titre de l'article dit bien d'ailleurs toute la force de cette étrangeté, de cette interculturalité domestique. Ce titre (enfants illégitimes = enfants du péché, *ouled lahram*), longuement explicité dans une note de bas de page, reprend ce que dit le père pour parler de cette distance avec ses enfants, qu'il vit mal. Il caractérise ce malaise d'un terme fort et stigmatisant pour le fondement même de la famille lorsqu'il parle d'illécite, comme si ses enfants n'étaient pas les siens, et que cette étrangeté, par le pouvoir qui reste le sien, il la frappait du sceau du malheur pour ne pas dire du péché, en considérant ses enfants comme illégitimes. Cette quasi-rupture de filiation, telle qu'elle s'entend dans la bouche de ce père blessé, montre une situation de tension, fruit d'un jeu de décalages, qui engendre aménagements et ruptures dans les pratiques.

## Saisir les situations migratoires comme ensemble de relations situées dans un processus de recomposition culturelle

Approcher ces situations à partir du cadre théorique tel qu'on vient de l'esquisser, c'est donner à voir que le changement advient dans des conjonctures caractérisées, ne se crée pas *ex nihilo*, et ne se réduit pas à des évolutions contenues dans l'état social antérieur. L'angle ainsi adopté, celui qui revient à ne jamais ignorer les dispositions au « départ » – celles de l'émigration – mais aussi à prendre la pleine mesure de ce qui se joue sur les scènes de l'immigration, permet de se saisir des ancrages et de leur profondeur, des résistances qu'elles occasionnent, mais aussi des ébranlements et des transformations. Il s'agit de restituer un enchevêtrement de sens en tenant plusieurs prismes, ceux de la scène et du visible, ceux de l'arrière-fond fait d'histoire et d'horizon d'attente. Cette complexité met en tension l'exercice de problématisation avec le risque de vouloir trop prendre en compte une multitude de facteurs et produire ainsi une approche sans fin parce que sans découpage fini. Mais écarter trop vite cette nécessité de tenir cette pluralité d'aspects reviendrait à occulter largement ce qui spécifie la situation migratoire. Somme toute, cet exercice de mise en relation et de délimitation met à l'épreuve l'approche sociologique elle-même. Comment donc opérer la construction de l'objet sans trop « réduire » et reprendre en fait les réductions à l'œuvre dans les représentations les plus communes ? C'est justement par la tension découlant de la mise en relation qu'on peut parler de l'immigration sans ignorer ce qui lui est spécifique et sans s'y limiter. La production du problème (l'immigration) est au cœur du travail sociologique, où est d'abord soulignée sa construction sociale, empreinte de ce que les catégories utilisées pour parler de l'immigration doivent aux institutions – et particulièrement à l'Etat bien sûr – dont l'existence même, on l'a dit, est consubstantielle à la figure de l'immigré. Ensuite c'est par la considération des actes quotidiens que peuvent s'appréhender la socialisation et l'affirmation par lesquelles s'instaure un espace social, ses agents et la culture qui s'y rattachent. Quelle que soit l'orientation qui se dégage de la dynamique sociale – perpétuation des pratiques, ajustement, rupture –, les agents dans une telle approche restent toujours actifs. Agis et agissants, les agents sont constamment à l'œuvre pour confirmer en quelque sorte l'ordre qu'ils ont intériorisé. La question de leur liberté de manœuvre s'entend en termes de conjonctures. Plus précisément, ces conjonctures sont des configurations d'où se dégagent des processus de réflexivité au principe des recompositions culturelles. Il ne s'agit jamais de réflexivité « pure », et l'énoncer de la sorte reviendrait à répéter qu'il n'y a de distanciation que structurée dans et par un espace

social. Les situations migratoires se définissent donc comme un ensemble de relations situées suscitant une tension dans la pratique et surtout sur la signification accordée aux choses, une tension qui ne découle pas seulement de différences culturelles au sens anthropologique mais se révèle entre individus appartenant et se référant au même espace social, local et/ou national. C'est cet espace en tant que construction socio-historique que l'on prend comme étalon de mesure pour situer les écarts de représentations et/ou les incompréhensions constitutives de cette recomposition culturelle. Par l'approche sociologique, celle-ci se trouve dénaturalisée parce que contextualisée. On comprend alors la culture comme un ensemble structuré de traits, de pratiques et de représentations articulées entre elles et prenant sens dans une organisation sociale où les individus sont dans des formes d'interdépendance conditionnées pour une large partie par les liens de solidarité. Dans les recherches servant d'appui à ce texte, la « culture » est saisie d'abord par les stratégies matrimoniales entendues comme un mode d'appréciation à l'épreuve : celui des positions entre demandeurs et destinataires des demandes, qui est le fruit de l'ancrage social de ceux qui perçoivent ainsi « leur » culture et qui par leur prospection en vue d'un conjoint pour leur enfant, la vérifient. Il y a ainsi deux niveaux d'analyse sociologique : le premier, relatif au socle anthropologique, donne sens au rapport au temps et donc à la confusion ou non des trajectoires indépendamment des générations ; le second, à partir de ce socle, a trait au processus d'une singularisation relative des uns et des autres. Le premier concerne la fabrication sociale des règles, le second leurs usages sociaux. C'est ainsi qu'on est amené à situer les rapports de génération dans un cadre où, toutes choses égales par ailleurs, le rapport à la génération qui occupe le devant de la scène sociale, et qui de fait détient les leviers de pouvoir, se structure soit dans la perspective du prolongement soit dans celle du dépassement. Le prolongement est entendu ici comme un horizon pensé par ceux de la génération suivante qui s'organisent en puisant des savoirs et plus largement des ressources auprès des adultes. Le dépassement induit une sorte de déqualification de la génération des adultes considérés comme appartenant à un univers en voie de disparition ou, en tout cas, dévalorisé. La période qui va de la seconde guerre à aujourd'hui recouvre une dévaluation des ruraux au profit des ouvriers avant que ces derniers ne connaissent le même sort.

C'est donc une phase de transition qui se joue dans les transmissions particulièrement entre les générations, mais pas seulement. L'accueil des étrangers au groupe occasionne également ce moment de « passage » entre les socialisés en situation de pouvoir social (« nationaux ») et ceux



qui y prétendent, plus jeunes et/ou venant d'ailleurs. C'est cette transmission où les tenants de l'autorité sociale (les adultes) visent la reproduction à l'identique de leur monde qui fait l'objet de l'analyse. Dans l'analyse de cette transmission est mis en relief le « flottement » même minimal qui peut remettre en cause la perpétuation de ce qui est naturalisé par les tenants de l'autorité (ces mêmes adultes). On peut alors distinguer deux types de transition : la première est « contenue », en ce sens que les passages sont fortement conditionnés par la naturalisation qui rend vaines les remises en question explicites ou implicites des prétendants à l'autorité ou à ceux qui simplement la remettent en cause. La seconde est manifeste, parce que la distanciation dénaturalise et rend plus difficile l'assise des tenants de l'autorité. Si cette transition peut caractériser certaines phases des situations migratoires, elle semble encore plus éclairante pour approcher les quartiers et les dynamiques sociales. Car on peut penser alors que c'est une conjoncture où se joue une sorte d'enchaînement entre plusieurs registres de recomposition. Cette dernière se définit par la tension plus ou moins manifeste entre deux conceptions d'une institution culturelle redéfinie ou en voie de redéfinition (comme la famille par exemple avec une définition antérieure résiduelle – celle de la famille étendue – et une autre qui prévaut de fait). Les rapports intergénérationnels ou les rapports hommes-femmes, entre autres exemples, illustrent cette recomposition lorsqu'ils se donnent à voir dans un contexte caractérisé par la non confirmation des références antérieures et par la difficulté d'imposer de nouvelles références. Dit sommairement, les « jeunes » ne se taisent pas (comme dans le « village » ou, d'une certaine manière, dans le quartier industriel), les femmes ne se « cantonnent » plus à l'espace domestique et sont « dehors ». Mais la « place » des jeunes reste problématique, la présence des femmes « dehors » pose encore question. Ce processus de recomposition engendre des habitus décalés et met en tension la cohésion du groupe.

La phase d'individuation au principe de la recomposition s'accompagne d'un passage d'une forme de cohésion du groupe à une autre. La première est fondée et nourrie par l'indivision dans les structures mentales et par la considération de l'honneur que chaque membre porte en lui et contribue à préserver. La seconde découle de l'épreuve que constitue la mesure de soi avec une constante injonction à se définir par rapport aux siens et aux autres.

## Conclusion

L'articulation présentée dans ce texte n'est évidemment pas la seule possible, et il importe surtout de rechercher pour chaque objet la combinaison la plus pertinente. Il s'agit de la sorte de favoriser l'appropriation d'approches, comme celle de Sayad à l'honneur dans ce colloque, sans s'y enfermer. Il est fécond de repérer les limites et de tenter d'ouvrir de nouvelles perspectives par des mises en rapport avec d'autres cadres conceptuels. Ainsi serait-il utile aujourd'hui de mettre en relation les travaux de cet auteur avec ceux de chercheurs qui s'inspirent de l'École de Chicago et font la part belle à l'ethnographie. Sayad, en effet, n'y fait guère allusion et sans doute est-ce dû au fait que les traductions de ces derniers en français se diffusent à la même période où paraissent ses publications<sup>17</sup>.

Outre cette ouverture qui devrait stimuler les réflexions méthodologiques et théoriques, on peut s'interroger sur les prolongements éventuels de l'approche de Sayad pour mettre en question les migrations algériennes contemporaines. Faut-il reprendre la périodisation qu'il a forgée et penser la situation des années 2000-2010 comme un quatrième âge ? Se poserait alors la question du processus référent d'une telle typologie. Car si les trois âges se comprennent par rapport à la communauté villageoise rurale, au maintien de sa cohésion ou au délitement comme on l'a dit plus haut, c'est bien plus depuis l'espace urbain que se fondent les projets migratoires d'aujourd'hui. Si ce prolongement aurait le mérite de conceptualiser le passage à une urbanisation génératrice d'impasses sociales, il ne rendrait guère raison de la complexité algérienne. Les perspectives de migrations, en effet, concernent encore des hommes qui visent de meilleures conditions économiques. Mais les projets impliquent également des femmes en plus grand nombre et des populations plus jeunes que dans le passé<sup>18</sup>. Le spectre des projets migratoires s'est aussi étoffé allant de situations de désespoir – avec les harragas – jusqu'à ceux qui réalisent de fait une double installation, vivant dans de bonnes conditions en Algérie et se préservant un « pied-à-terre » ailleurs pour raisons culturelles ou politiques. Dans cette perspective, il serait plus judicieux de saisir synchroniquement les différents types d'émigration (entre raisons

---

<sup>17</sup> Grafmeyer, Y. et Joseph, I. (eds) (1984), *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier RES Champ urbain.

<sup>18</sup> Hammouche, A. et Labdelaoui, H. (2008), *Les migrations algériennes à l'étranger. Problèmes de connaissance et de mesure. Conditions d'exil et évolutions. Nouvelles générations, nouveaux statuts et nouveaux espaces*, Alger, Publications de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université d'Alger.

économiques, socio-culturelles, politiques, parfois enchevêtrées) et d'immigration (en tant qu'étudiant, « sans-papier », réfugié...), ce qui évidemment pose la question méthodologique de la familiarisation dans les deux sociétés concernées si l'on veut garder l'orientation épistémologique d'une approche par une double contextualisation pour mettre en question les situations migratoires d'aujourd'hui.